

*des Princes &c.* Juillet 1713. 59

merce, au nombre de dix mille Matelots, qui seront payez sur le même pied pendant les sept derniers mois de 1713. de maniere que par ce seul Article la Paix épargnera aux Anglois cent vingt-cinq mille livres sterling par mois, qui font un million six cens quatre-vingt mille livres de France chaque mois. On peut de là juger de l'économie, ou de l'épargne qu'on fera sur les autres articles, qui concernoient les dépenses de la guerre.

VI. Comme le Parlement a jugé qu'il suffisoit pour la garde & sureté des Royaumes Britanniques, d'avoir pendant la paix le même nombre de troupes sur pied que celui qui fut conservé après la paix de Rîswick, sçavoir 7000. hommes en Angleterre, 12000. en Irlande, & les Garnisons d'Ecosse; la Reine voulant accélérer le soulagement de ses peuples, nomma au mois de Mai pour ses Commissaires le Duc d'Ormond, le Comte de Petersborough, & le Comte d'Oxford, pour licentier & reformer les Troupes de Terre: ils commencerent cette reforme par les Troupes de la Maison de la Reine; ils la continuerent par les autres Regimens qui sont dans la Grande Bretagne, en attendant que ceux qui sont restez en Flandres ayent repassez la Mer: ou en destine trois Regimens pour la garde de Nieuport, que Mr. de Baviere a confié à la Reine, jusques à la paix à faire avec l'Empire & la Maison d'Autriche, & que l'Empereur ait donné à S. A. E. & à Mr. l'Electeur de Cologne son frere, une entiere satisfaction sur le pied dont on est convenu à Utrecht entre les Plenipoten-

*Commissaires pour la reforme des Troupes.*

*Nieuport donné à la garde des Anglois, & à quelle condition.*

*naires.*